

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 juin 2017

Président : Daniel VIGNARD

Présents : Daniel VIGNARD – Marie-Claude OVISTE - Richard SIMMINI - Daniel COINTY -Brigitte KLEIN - Gilles GARNIER -Michèle DUCROUX - Stéphanie CHAUVOT - Jean-Marc RIGAUDIE - Caroline BOURGEOIS-RIOU - Corinne SEVE.

Excusés ayant donné pouvoir :

Guillaume PORTHE à Daniel VINARD

Jean-Pierre BREVET à Gilles GARNIER

Retard excusé : Chrystelle GONNARD BOSDEVEIX arrivée à 21h10

Secrétaire de séance : Jean-Marc RIGAUDIE

La séance est ouverte à 20h00.

• **Points complémentaires à rajouter à l'ordre du jour :**

- Le devenir des Nouvelles Activités Périscolaires
- Modification du règlement de la garderie périscolaire pour la prochaine rentrée

Aucune opposition à l'ajout de ces questions à l'ordre du jour, n'est exprimée.

• **Compte Rendu de la séance du précédent Conseil :**

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 04 mai 2017.

• **Accueil des élèves de CM2 :**

M. le Maire souhaite la bienvenue aux élèves de CM2, un tour de table est fait, pour que chacun se présente.

Les élèves posent les questions qu'ils ont préparées à l'avance et des réponses sont données, illustrées par un document projeté sur écran.

• **Compte rendu des réunions des instances intercommunales :**

Le Conseil municipal entend le compte rendu des réunions :

-du Conseil syndical du syndicat des Eaux : le compte administratif 2016 a été voté, ainsi que l'achat d'une parcelle de terrain pour implanter le futur château d'eau à Lapeyrouse. Le montant de cette opération sera de plus de 7 millions d'euros, financés par des subventions et la vente de l'eau.

- du Conseil Communautaire, réunion axée en grande partie sur le développement économique avec notamment un vote relatif à la compétence de l'aide à la mobilité des entreprises. En matière de développement durable a également été évoquée la voie « Via Saône » dévolue aux déplacements en mode doux le long de la Saône. Il a été annoncé que le nouveau Directeur Général des Services de la Communauté de Commune a été choisi, il s'agit de M. Lachaise c'est l'ancien Directeur Général des Services de la Commune d' Ecully.

- de la dernière réunion syndicale du SMICTOM, au cours de laquelle un représentant de la société Veolia a fait une intervention. Deux nouveaux délégués ont été désignés. Parmi divers sujets évoqués il a été question de la refonte du guide du tri, le résultat du concours de piles. Le rapport d'activité 2016 a été présenté.

• **Points de l'ordre du jour faisant l'objet d'une délibération :**

1. Avant-projet sommaire extension du Groupe scolaire : Création d'un restaurant scolaire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'avant-projet sommaire (déjà évoqué lors du conseil municipal du 4 mai 2017) de la SCPA Bernard Coudeyre REY.

2. Modification du règlement de la garderie périscolaire :

Monsieur le Maire explique que pour éviter les dépassements horaires, concernant la fin de la garderie scolaire, il est souhaitable d'apporter des ajustements au règlement de la garderie périscolaire pour inciter les familles à prendre des dispositions en cas de retard.

Il est proposé d'ajouter le texte suivant au règlement : « Il est demandé aux parents d'être ponctuels et précisons que la garderie n'accueille plus les enfants au-delà de 18h30. Il est nécessaire de transmettre les coordonnées de personnes habilitées à venir récupérer les enfants en cas d'empêchement de dernière minute et de tout mettre en œuvre pour que cette personne soit présente au plus tard à 18h30.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la modification du règlement de la garderie périscolaire en ajoutant le texte ci-dessus désigné.

3. Droit de Préemption Urbain :

Le Conseil Municipal est informé des déclarations d'intention d'aliéner concernant les biens suivants :

- Une maison d'habitation 154 m² située Route de la Dombes, sur une parcelle de 1 315 m² à détacher de 2 parcelles de plus grande contenance,
- Une maison d'habitation superficie 114 m² située, Allée de l'Abbaye, sur une parcelle de 981 m²
- Un échange de parcelles de terrain de 13 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de ne pas préempter.

4. Attribution de chèques cadeaux au profit du personnel communal :

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite poursuivre l'attribution de chèques cadeaux au profit du personnel communal (agents titulaires ou non titulaires ayant un contrat de plus de 6 mois).

Il propose d'attribuer un chèque cadeau d'un montant de 160 € par agent pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la proposition de Monsieur le Maire :

- PRECISE que ce montant est inscrit au budget primitif 2017 chapitre 12 du budget communal.
- AUTORISE le Maire à commander les chèques cadeaux pour un montant de 1 280 €.

5. Création d'un emploi occasionnel :

Considérant qu'en raison des congés annuels, il y a lieu de créer un emploi occasionnel d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet du 15 juillet 2017 au 15 septembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de créer un emploi occasionnel d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures et décide que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des Adjoints techniques de 2^{ème} classe.

6. Devenir des Nouvelles Activités Périscolaires à la rentrée 2017 :

M. Le Maire explique que le gouvernement propose de donner la possibilité de modifier les rythmes scolaires en revenant à la semaine de 4 jours, dès la rentrée scolaire de septembre 2017. Il est à craindre que cette disposition fragilise le maintien des financements de l'état pour l'organisation des activités périscolaires (NAP). Le décret relatif à cette question est soumis au Conseil Constitutionnel et au Conseil Supérieur de l'éducation.

Les membres du Conseil sont unanimement d'accord sur le principe d'arrêter les NAP compte tenu des difficultés de gestion de celles-ci tant financièrement qu'en termes de recrutement des encadrants. Néanmoins 2 élus sont contre et 1 s'abstient pour l'arrêt des NAP dès septembre 2017. L'avis du Conseil sera donc rapporté aux membres du Conseil d'école et une délibération sera prise ultérieurement.

• Travaux en cours et réceptionnés :

Les puits de lumière du groupe scolaire ont été réparés par l'entreprise Attila.

Le mur de l'Hôtel Carpe diem a été réparé afin de résoudre les problèmes d'infiltration, les derniers orages n'ont pas engendrés de nouveaux dégâts.

Les travaux sur le réseau d'assainissement du quartier de Juis se poursuivent ; ceux du Chemin de la Rose ont été réceptionnés.

Les travaux de voirie de la route de Rancé ont été réceptionnés

Le fauchage a été réalisé et plusieurs témoignages confirment la qualité du travail effectué.

Des devis pour l'entretien des routes ont été demandés.

Des travaux devront être commandés suite aux orages, pour déboucher les ponts et fossés, en effet ces travaux sont trop importants pour être réalisés par le personnel communal, d'autant qu'ils nécessitent un outillage dont la commune ne dispose pas.

• Points divers :

- Les permanences de tenue du bureau de vote pour les deux tours des élections législatives du mois de juin sont confirmées.
- Le Comité d'Animation de Savigneux fait un nouveau point sur l'organisation du 14 juillet, la prochaine réunion est prévue le 15 juin 2017.
- Le repas d'été des anciens aura lieu le 5 juillet ; un point est fait concernant les personnes disponibles pour l'organisation.
- Le Permis de Construire relatif au nouveau restaurant scolaire, sera déposé la semaine 24.
- Un point est fait concernant les contentieux en cours.

La prochaine réunion du Conseil est prévue lundi 3 juillet 2017 à 20h30